

Publié le 17 avril 2020

Covid-19 : La Banque des Territoires adapte son offre de financement pour les bailleurs sociaux

Suite aux conséquences financières de la crise sanitaire, la Banque des Territoires reste réactive et adapte son offre à destination des organismes de logement social.

La Banque des Territoires reste disponible à la fois en région en particulier pour les dépôts de demande de prêt et également grâce à sa plateforme électronique qui permet de signer électroniquement vos contrats.

Afin de compenser les conséquences financières de la crise actuelle, la BdT adapte son offre de financement existante du Plan Logement comprenant une ligne de trésorerie de 2 Md€ et prévoit des mesures d'adaptation des préfinancements d'opérations et de retards de chantier : prolongation de la période de préfinancement , moratoire possible pour le versement des premières échéances du prêt.

Par ailleurs, la BdT met en place un dispositif conservatoire des garanties des prêts sur fonds d'épargne, un assouplissement des conditions de contractualisation à distance (tutoriel à disposition) et pourra accepter d'étudier le report gratuit des échéances de prêts pour les bailleurs les plus touchés par des difficultés financières.

Vous trouverez le détail de ces mesures dans le document ci-joint édité par la Banque des Territoires.

À télécharger

- [Banque des territoires - OLS-mesures exceptionnelles](#)